



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 1<sup>ER</sup> AOÛT 2017

### Numéro

DEL 2017.08.01/134

Le **mardi 1<sup>er</sup> août 2017** à 17h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1<sup>er</sup> étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire.**

### Thème : FINANCES 1

**Objet :** VERSEMENT DE LA PARTICIPATION MUNICIPALE AU TITRE DE LA NAVETTE MODANE À L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL DE SERRE-CHEVALIER VALLÉE BRIANÇON - AVENANT N°2 À LA CONVENTION D'OBJECTIFS.

### Étaient Présents :

GUÉRIN Nicole, DAERDEN Francine, GUIGLI Catherine, BOVETTO Fanny, DUFOUR Maurice, JALADE Jacques, MARTINEZ Gilles, MARCHELLO Marie, DAVANTURE Bruno, PETELET Renée, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PROREL Alain, KHALIFA Daphné, MILLET Thibault, BRUNET Pascale, PONSART Marie-Hélène, CIUPPA Marcel, RASTELLO Ann, GRYZKA Romain, VALDENAIRE Catherine, MONIER Bruno, PICAT RE Alessandro.

### Convocation

**Date :** 26/07/2017

**Affichage :** 26/07/2017

### Étaient représentés :

POYAU Aurélie donne pouvoir à GUÉRIN Nicole, AIGUIER Yvon donne pouvoir à Jacques JALADE, ROMAIN Manuel donne pouvoir à Mohamed DJEFFAL, FABRE Mireille donne pouvoir à Catherine GUIGLI, MUHLACH Catherine donne pouvoir à Bruno MONIER, ARMAND Émilie donne pouvoir à Alessandro PICAT RE, DAZIN Florian donne pouvoir à Romain GRYZKA.

### Nombre de membres du conseil municipal

**En exercice :** 33

**Présents :** 24

**Nombre de suffrages exprimés :** 31

### Absents excusés :

POYAU Aurélie, AIGUIER Yvon, ROMAIN Manuel, FABRE Mireille, PEYTHIEU Éric, MUHLACH Catherine, BREUIL Marc, ARMAND Émilie, DAZIN Florian.

**Secrétaire de séance :** RASTELLO Ann

Rapporteur : Renée PETELET

**Vu** la délibération n° DEL 2017.01.25/017 portant sur la convention d'objectifs et de financement 2017-2019 que l'office de tourisme intercommunal de Serre Chevalier vallée Briançon a signée avec les communes de Briançon, Le Monétier les Bains, La Salle les Alpes, Saint Chaffrey et l'office de tourisme intercommunal de Serre-Chevalier Vallée Briançon ;

**Vu** la délibération n° DEL 2017.03.15/045 portant sur l'avenant n°1 à la convention d'objectifs 2017-2019 concernant le versement de la subvention municipale à l'office de tourisme intercommunal de Serre-Chevalier vallée Briançon ;

**Considérant** que la commune de Briançon a décidé de verser, à titre exceptionnel, à l'office de tourisme intercommunal de Serre-Chevalier Vallée Briançon une subvention d'un montant de 7 500,00 € au titre la participation à la navette Modane ;

**Considérant** que l'avenant n°2 à la convention d'objectifs et de financement qui sera signé entre la commune de Briançon et l'OTISC est joint à la présente délibération ;

Ceci ayant été exposé, après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- D'accorder à l'office de tourisme intercommunal de Serre-Chevalier Vallée Briançon une subvention exceptionnelle pour la participation à la navette Modane au titre de l'année 2017 d'un montant de sept-mille-cinq-cent euro (7 500,00 €) ;
- Dit que les crédits seront inscrits au budget 2017 en section de fonctionnement ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, ou un conseiller municipal délégué à signer, au nom et pour le compte de la commune, l'avenant N°2 annexé à la présente délibération, ainsi que toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**POUR : 31**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

PUBLIÉ LE 03 AOUT 2017

TRANSMIS LE 03 AOUT 2017

NOTIFIÉ LE

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le Maire,  
Gérard FROMM.





**CONSEIL MUNICIPAL DU 01/08/2017**  
**PIÈCE ANNEXE À LA DÉLIBÉRATION**  
**FINANCES 1 N° DEL 2017.08.01/134**

**AVENANT N°2 À LA CONVENTION D'OBJECTIFS  
ET DE FINANCEMENT 2017-2019  
ENTRE LES COMMUNES DE BRIANÇON, LE  
MONËTIER LES BAINS, LA SALLE LES ALPES,  
SAINT CHAFFREY ET L'OTISC  
SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR LA  
NAVETTE MODANE**

**ENTRE**

La **commune de Briançon**, représentée par son maire en exercice, **Monsieur Gérard FROMM**, dûment habilité à signer la présente convention par délibération du conseil municipal n°DEL 2017.08.01/134 du 1<sup>er</sup> août 2017.

**D'UNE PART,**

**ET**

L'**Établissement public industriel et commercial « Office de tourisme intercommunal de Serre-Chevalier »**, Centre commercial de Prélong - 05240 La Salle les Alpes, représenté par sa directrice, **Marie-Aude PUY** dûment habilité à signer le présent avenant.

ci-après dénommé l'OTISC,

**D'AUTRE PART,**

**PRÉAMBULE**

**Vu** la délibération n° DEL 2017.01.25/017 portant sur la convention d'objectifs et de financement 2017-2019 que l'office de tourisme intercommunal de Serre Chevalier vallée Briançon a signée avec les communes de Briançon, Le Monêtier les Bains, La Salle les Alpes, Saint Chaffrey et l'office de tourisme intercommunal de Serre-Chevalier Vallée Briançon ;

**Vu** la délibération n° DEL 2017.03.15/045 portant sur l'avenant n°1 à la convention d'objectifs 2017-2019 concernant le versement de la subvention municipale à l'office de tourisme intercommunal de Serre-Chevalier vallée Briançon ;

**Considérant** que la commune de Briançon a décidé de verser, à titre exceptionnel, à l'office de tourisme intercommunal de Serre-Chevalier Vallée Briançon une subvention d'un montant de 7 500,00 € au titre la participation à la navette Modane ;

**IL A ÉTÉ CONVENU CE QUI SUIT**

**ARTICLE 1 - OBJET DE L'AVENANT**

Le présent avenant a pour objet de fixer le montant de la subvention exceptionnelle versée à l'office de tourisme intercommunal de Serre-Chevalier Vallée Briançon, par la commune de Briançon pour la navette Modane au titre de l'année 2017 à SEPT-MILLE-CINQ-CENTS EUROS (7 500,00 €).

Fait en TROIS (3) exemplaires originaux, à Briançon, le

La directrice de l'OTISC,  
**Marie-Aude PUY.**

Le Maire de Briançon,  
**Gérard FROMM.**